



ATTEINTES À LA LAÏCITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT :

STOP À L'HYPOCRISIE
DE L'ÉTAT ET DE L'ÉGLISE

Les médias se font de plus en plus l'écho d'**atteintes à la laïcité dans l'enseignement privé catholique sous contrat** : catéchisme obligatoire, intervenant·es intégristes, propagande contre l'IVG, voire bénédiction des cartables ou intervention de prêtre exorciste !

Le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique se défend en expliquant que ce sont des situations exceptionnelles. Il est vrai que dans nombre d'établissements, nous ne vivons pas de telles pressions. Mais, au regard de son **attaque contre la FEP-CFDT**, la direction de l'Enseignement privé ne semble pas sereine : dans un communiqué, il la traite publiquement de « 5ème colonne » parce qu'elle a obtenu du Rectorat de Bordeaux la **suspension du directeur de l'Immaculée conception à Pau**.

Galvanisé par un gouvernement aux relents réactionnaires qui soutient les **dérives autoritaires**, le SGEN s'autorise à **remettre en cause une organisation syndicale, ses actions et sa capacité de négociation à l'échelle nationale**.

Qu'elle se sente trahie par une organisation syndicale partenaire est une chose. Qu'elle ose les attaquer parce que la FEP a simplement fait respecter - à juste titre - le droit et la liberté de conscience des enseignant·es en est une autre, c'est intolérable. C'est un coup de pression inadmissible pour essayer d'effrayer tou·tes celles et ceux qui voudraient faire de même dans leurs établissements.



*Immaculée conception à Pau,
Stanislas à Paris et tant d'autres...*

Nombre de camarades de la CGT Enseignement privé subissent des pressions, voire du harcèlement, quand ils·elles soulèvent ces problèmes dans leurs établissements. Notre syndicat mène depuis sa fondation une **lutte permanente pour la liberté de conscience et l'application du droit**.

Ces atteintes sont finalement le produit de l'accord entre l'État et l'Église : il permet à des établissements d'avoir ces pratiques en étant financés par l'argent public sous couvert du « contrat d'association » en réalité très peu contrôlé.

En attendant de gagner la réunification d'une seule éducation publique et laïque, avec fonctionnarisation, de tous les personnels, **la CGT Enseignement privé se tient aux côtés de tou·tes celles et ceux qui veulent défendre leur liberté de conscience et la laïcité**.